

Guide d'instructions et lexique pour remplir le « carnet de santé »

Dans le but de simplifier la tâche de remplir les données de ce carnet de santé, veuillez trouver ci-dessous quelques indications concernant les différentes sections.

Page 1 – Page frontispice

<i>Section « Photos »</i>	Sélectionner quatre photos représentant le mieux le bâtiment (l'église) dans son ensemble, ex. : vues différentes des façades. Également quelques photos des éléments détériorés.
<i>Données générales</i>	À « Municipalité », inscrire le nom le plus récent de la municipalité (si changé suite à une fusion).
<i>Cotation d'inventaire</i>	Ne rien inscrire à cette ligne. À l'usage du Conseil du patrimoine religieux du Québec ou du diocèse.
<i>Date de rédaction</i>	Indiquer la date où vous terminerez de remplir le carnet de santé.
<i>Mise à jour</i>	Si vous remplissez ce carnet de santé plus d'une fois, indiquer à cette ligne la date de révision de vos données pour les transmettre à nouveau à la C.P.R.Q. / au diocèse ou pour les conserver dans les registres de la fabrique. Idéalement, ce carnet de santé devrait être mis à jour à chaque année.

Page 2 – Sommaire des travaux exécutés à ce jour

L'objectif de cette page est de faire connaître le plus de travaux importants réalisés sur l'église (et ses dépendances), y indiquer la liste des travaux réalisés, une courte description, s'il y a eu des plans et devis pour les réaliser, la valeur des travaux (taxes incluses) et l'année de réalisation.

S'il y a eu beaucoup de travaux, reproduire la page au besoin.

Si le coût des travaux est moins de 10 000,00 \$, mais qu'ils vous apparaissent significatifs indiquez-les..

S'il y a eu rapport d'expertise, exemple : enveloppe du bâtiment, structure du clocher, etc.). Inscrivez le titre du rapport, le nom de la firme l'ayant réalisé et l'année.

Page 3 – Carnet de santé

Type d'usage : 1	Document de référence : 2 Date de préparation : _____	Mise à jour : 3
--	--	---

Éléments	Description	Année		Garantie	Fréquence d'entretien	Date examen		Vérificateur	État général	Conditions particulières	Action à prendre	Coûts estimés
		Construction	Rénovation ou acquisition			Dernier réalisé	Requis					
Fondation												
	Béton	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
	Pierres											
	Sous-œuvres											
	Drainage											
Total partiel												
Structure												
	Murs											
	Planchers											
	Toiture											
	Clocher											
	Plancher des cloches											
	Clocheton											
	Plancher des clochetons											
	Pinacles											
	Lanterneaux											
	Parvis											
	Perrons latéraux											
	Rampe d'accès											
Total partiel												
Remarques	15											
	Légende				Conditions particulières				Action à prendre			
	État général											
	1 Excellent				I Dangereux				A Expertise			
	2 Bon				II Urgent				B Plans et devis			
3 Passable				III 1 à 4 ans				C Exécution des travaux				
4 Piètre				IV 5 à 10 ans								

Précisions pour remplir efficacement le carnet de santé

1	Indiquer le type d'usage du bâtiment. Exemple : église : lieu de culte sous-sol : location
2	Indiquer les documents de référence qui vous servent à remplir le carnet. Exemple : registre de la fabrique; connaissances du conseil de fabrique; rapport d'experts; références (livres) sur l'histoire du bâtiment.
3	Indiquer la date de mise à jour de cette page.
4	Faire une brève description de l'élément.
5	Indiquer l'année de construction de l'élément.
6	Indiquer l'année de rénovation de cet élément.
7	Si l'élément fait l'objet de garantie, indiquer le nombre d'années et la date de fin de cette garantie. Exemple : travaux réalisés en février 2005 avec une garantie de 3 ans, donc inscrire 3 (02/08).
8	Indiquez la fréquence d'entretien s'il y a lieu.

Précisions pour remplir efficacement le carnet de santé (suite)	
9	<p>Dernier réalisé : indiquer la dernière date où cet élément a été vérifié.</p> <p>Exemple : date du rapport d'experts s'il y a lieu ou par la fabrique.</p> <p>Requis : indiquer la date présumée de vérification si cet élément n'a pas été vérifié à votre connaissance et qu'il devrait l'être.</p>
10	<p>Indiquer le nom du responsable qui a vérifié l'élément.</p> <p>Exemple : marguillier, expert, sous-traitant (plombier), etc.</p>
11	<p>Donner l'appréciation en fonction de la légende inscrite au bas de la page, soit 1 à 4.</p>
12	<p>Si des travaux sont requis, donner le degré d'urgence, soit I à IV.</p>
13	<p>Si des travaux sont requis, indiquer la ou les actions qui vous apparaissent logiques.</p> <p>Exemple : pour un élément coté 4 dans le point 11 et II dans le point 12, indiquer « A » dans le point 13 ou « A-B » ou « A-B-C » selon la volonté de la fabrique et les finances à votre disposition.</p>
14	<p>Indiquer la valeur présumée de ces travaux</p>
15	<p>Cette case sert à détailler davantage certains éléments ou pour couvrir des cas particuliers pour lesquels il n'existe pas de case dans le « Carnet de santé ».</p> <p>Exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - drainage : oui¹ Dans « Remarques » : 1 : présence de drain autour de la sacristie seulement. - chauffage : eau chaude² Dans « Remarques » : 2 : les conduits d'eau chaude sont présents dans la dalle de béton du plancher.

Page 7 – Carnet de santé

Plomberie

<i>Tuyauterie</i>	Indiquer les divers types de conduits. Exemple : fonte, cuivre, ABS, etc.
<i>Aqueduc municipal</i>	Indiquer si le bâtiment est relié au système d'aqueduc ou inscrire une note en « Remarques » pour décrire le système existant. Également, indiquer la distance (en mètre) de la borne-fontaine la plus proche. Exemple : puits artésien.
<i>Évacuation des eaux usées</i>	Indiquer si le bâtiment est relié au système d'égout municipal ou inscrire une note en « Remarques » pour décrire le système existant.
<i>Équipements / Toilettes et lavabos</i>	Indiquer le nombre d'appareils.

Chauffage

<i>Conduits</i>	Indiquer le type et s'ils sont isolés. Exemple : conduits : en acier galvanisé, isolé, 1 pouce.
-----------------	--

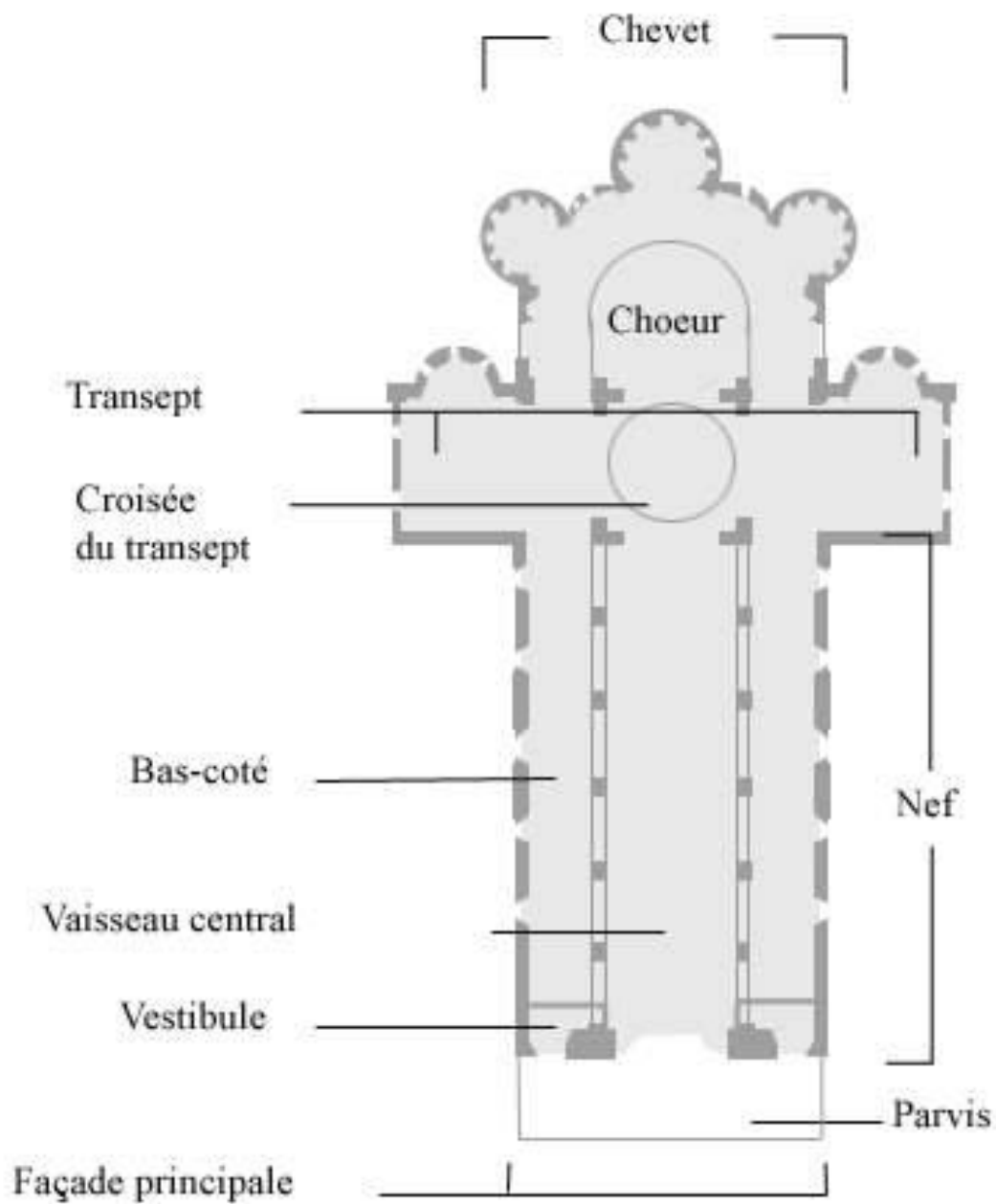
Ventilation

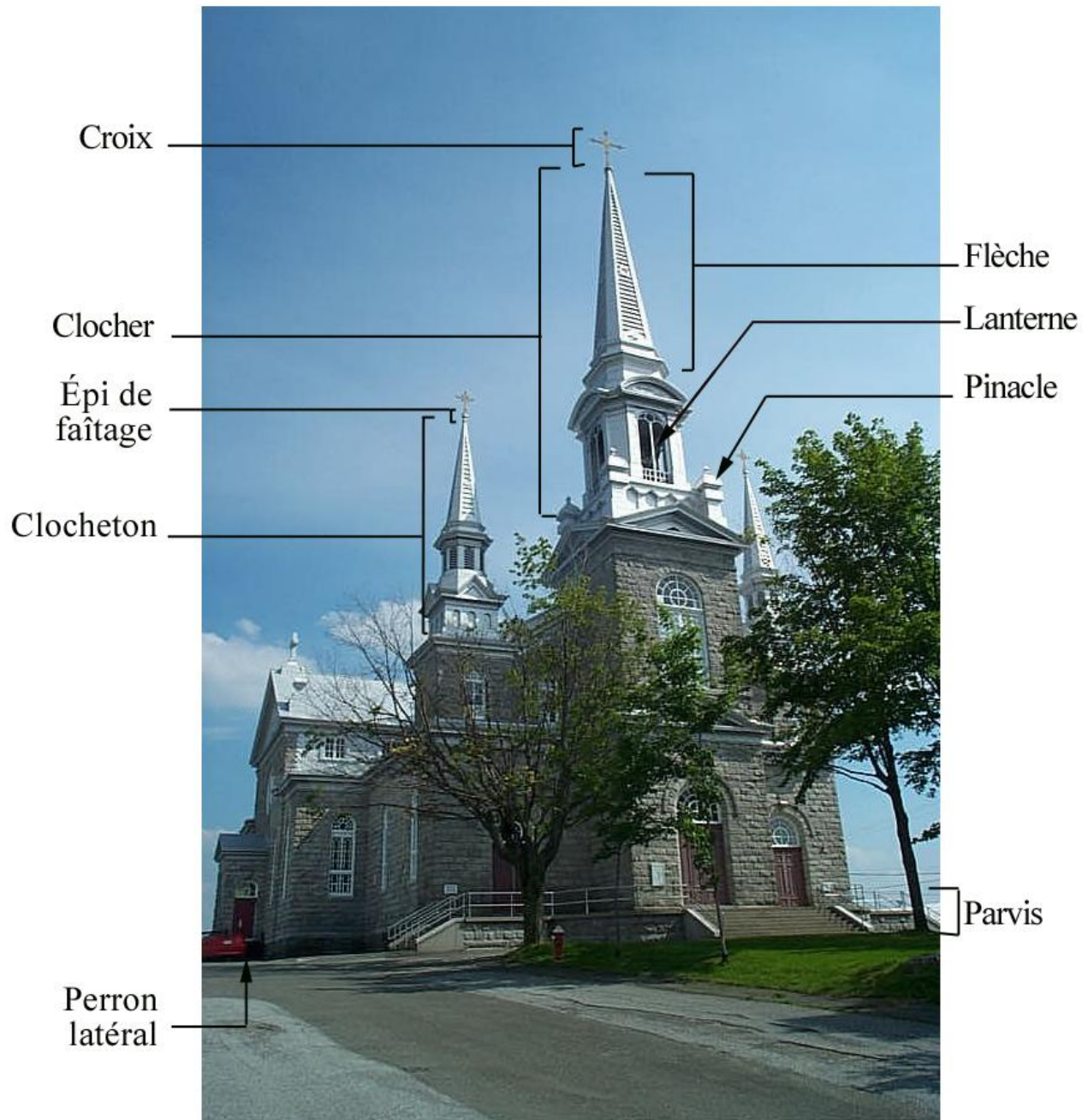
<i>Prise d'air en soffite</i>	Indiquer s'il y a des grilles sous les débords des toits et leurs nombres approximatifs.
<i>Évacuation statique</i>	Indiquer s'il y a des conduits (voir plans de référence annotés) au toit pour évacuer l'air de l'entretoit.
<i>Évacuateur mécanique</i>	Indiquer la présence de systèmes d'évacuation de l'air mécanisé pour le sous-sol ou l'entretoit.

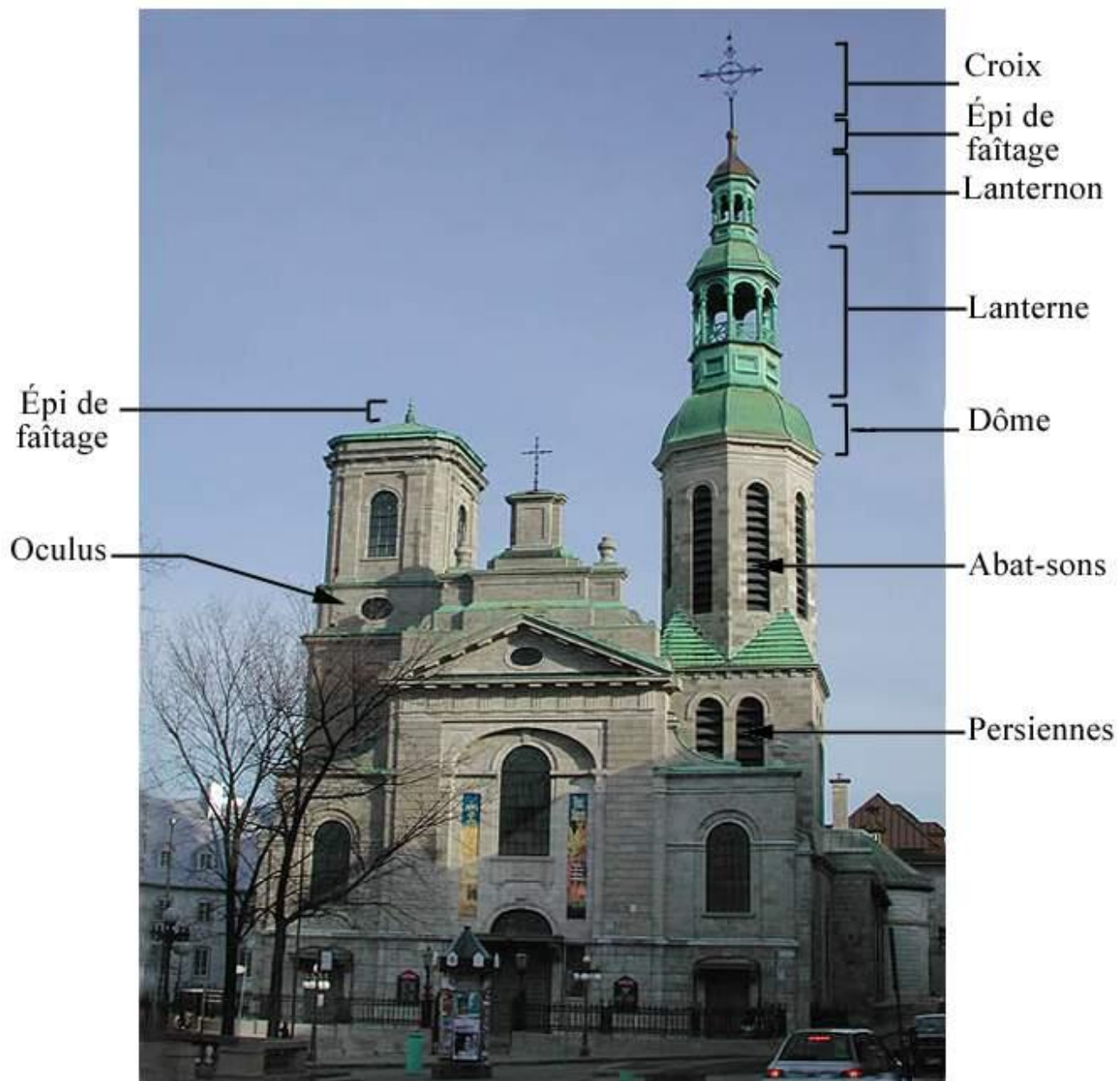
Électricité

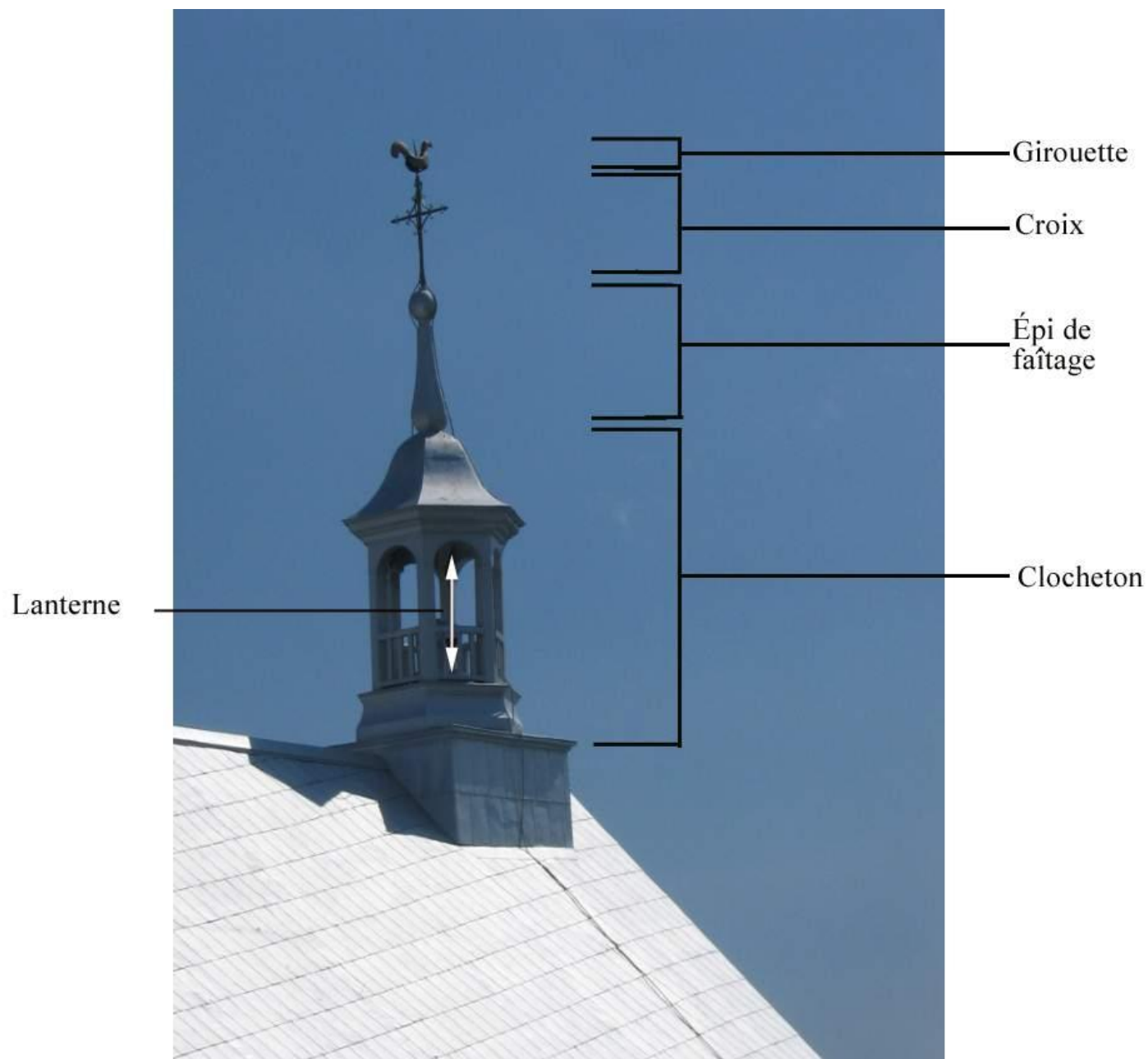
<i>Entrée</i>	Décrire la capacité de ou des entrées électriques.
---------------	--

Lexique









Évacuateur
statique



Oculus

Pinacle



Pinacle

Évacuateur
statique

Soupirail

